

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE WINGLES
COMMUNE DE GRENAY

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du Centre Communal d'Action Sociale de Grenay
Séance ordinaire du Jeudi 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay, s'est réuni, sous la présidence Madame Christelle BUISSETTE, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de Membres
Au conseil : 17
Présents : 14
Procurations : 3

PRESENT(ES) : Mme BUISSETTE Christelle – Mme WASIKOWSKI Cathie
Mme LEROY Nathalie – Mme BOUCHEZ Carole – Mr GRZES Jacques – Mr
TENTELIER Vincent – Mr DELENCLOS Daniel – Mme DUVEAU Daisy – Mme
DUPUY Monique – Mr IBBA Gildas – Mme LEBLOND Michèle – Mr LEROY
Alphonse – Mme PONCHEL Annie – Mme VINCENT A.Marie .

DATE DE LA CONVOCATION
29/03/2024

EXCUSE(ES) AYANT DONNE PROCURATION :

- Mr VOULIOT Julien ayant donné procuration à Mme BOUCHEZ Carole
- Mr DETOEUF Jean-Bernard ayant donné procuration à Mme LEROY Nathalie
- Mme LELIEUX Annie ayant donné procuration à Mr GRZES Jacques.

DELIBERATION N° 06-2024 RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2023
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 13 avril 2023 approuvant le budget primitif de l'année 2023,

Considérant que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du receveur municipal pour l'année 2023.

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Trésorier municipal avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame la Présidente.

Après avoir entendu Madame la Présidente, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2023 du CCAS comme suit :

.../...

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opération de l'exercice	0,00	2 365,06	237 663,23	248 635,58	237 663,23	251 000,64
Résultat de l'exercice	0,00	2 365,06	0,00	10 972,35	0,00	13 337,41
Résultat reporté	0,00	6 372,69	0,00	129 483,96	0,00	135 856,65
Résultats de clôture	0,00	8 737,75	0,00	140 456,31	0,00	149 194,06

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2023 et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2023 à 16 votes pour et 1 abstention .

REÇU LE
19 AVR. 2024
Sous-Préfecture
de LENS

La Présidente

Christelle BUISSETTE

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :

Pour copie conforme au Registre des Délibérations

Et publication du :
Ou notification du :